

Chef d'embarcation de sécurité intérieure

RNCP17217 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344p
Code(s) ROME	N3101, N3202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	27/08/2018

Certificateur(s)

Ministère de l'Intérieur - Direction générale de la gendarmerie nationale

Ministère de l'intérieur - Direction générale de la police nationale (DGP/DRCPN)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef d'embarcation de sécurité intérieure exerce les activités suivantes :

Assurer des missions de police ou de secours en mer ou sur le domaine fluvial à bord d'une embarcation à moteur en préparant d'abord la mission en tant que chef de bord, puis en dirigeant cette mission de police et de secours et en gérant le retour de mission.

Maintenir et améliorer la capacité opérationnelle de son équipage et de l'embarcation en formant et en entraînant les membres de l'équipage et en assurant le suivi de la maintenance préventive et corrective du bateau (état de l'embarcation) et du matériel associé (propulsion, instruments de navigation, matériel d'armement et de sécurité).

Conseiller dans les domaines de la navigation et de la police maritime ou fluviale en proposant des actions préventives de police, en participant à la gestion de crise et en renseignant les autorités d'emploi.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

le métier de chef d'embarcation de sécurité intérieure nécessite la mise en œuvre des compétences suivantes :

Piloter l'embarcation

Exercer l'autorité fonctionnelle à bord

Sécuriser les missions de plongée

Contrôler des embarcations et des équipages (eaux maritimes, eaux intérieures ou Rhin) pour vérifier l'application de la réglementation

Faire appliquer la réglementation des pêches et de la navigation

Porter secours et assistance en milieu maritime et/ou fluvial

Développer les compétences opérationnelles de son équipage

Gérer et entretenir le matériel

Assurer une maintenance mécanique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chef d'embarcation exerce son métier au sein des unités nautiques fluviales et maritimes de la gendarmerie et de la police nationales, tant en métropole qu'en outre-mer.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

capitaine de marine marchande, capitaine/commandant de port, directeur d'exploitation de transport tourisme fluvial

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Être titulaire du permis professionnel qui permet le commandement et le pilotage des embarcations à moteur d'un coefficient inférieur ou égal à 40 pour une navigation diurne et nocturne jusqu'à 20 milles nautiques de la limite des eaux abritées, moyennant les restrictions liées à la catégorisation propre des embarcations (Décret n° 2010-170 du 23 février 2010 modifiant le décret no 2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur) délivré à l'issue de la formation chef d'embarcation de sécurité intérieure

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 580
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	25 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

le responsable de l'organisme assurant la formation

deux commandants d'unités nautiques

deux titulaires de la certification (un exerçant en unité fluvial et un en unité maritime)

COMPOSITION DU JURY — VAE

La présidence est assurée par l'institution (gendarmerie ou police) qui présente le plus grand nombre de candidats

un commandant d'unité nautique gendarmerie

un commandant d'unité nautique police

un policier titulaire de la certification exerçant dans le milieu fluvial

un gendarme titulaire de la certification dans le milieu maritime

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/08/2018

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17217/>